

Pabu Infos

Le magazine municipal
de la ville de Pabu



p.4-5, 30-31 **La vie municipale**

p.6-7 **Travaux**

p.8 **La vie associative et sportive**

p.9-10 **CCAS**

p.11 **La vie scolaire**

p.12-13 **La Médiathèque**

p.14-16 **Portraits**

p.17-22 **Dossier**

p.23-24 **Le CMJ**

p.25-29 **La Vie Culturelle et Associative**

**Goûter de Noël
aux écoles**





INSTALLATION • DÉPANNAGE
PLOMBERIE • CHAUFFAGE • SALLE DE BAINS
ÉLECTRICITÉ • ENTRETIEN

7 rue Léon Blum
PABU - 02 96 44 08 03



SPÉCIAL
ANNONCEURS



*Vous souhaitez
figurer dans votre
magazine municipal
de Pabu ?*

Contactez Emilie Malargé
02 96 11 97 01 em@roudenn.bzh

SOMMAIRE

Editorial p. 3

La vie municipale

Etat Civil - Urbanismep. 4-5

Travaux

Entretien sur la commune p. 6

Déchets p. 7

La vie associative et sportive

Le Téléthon p. 8

Le CCAS

Banquet du 11 novembre et colis aux octogénaires p. 9

Infos vie sociale p. 10

La vie scolaire

Le projet de l'école du bourg . p. 11

Du côté de la médiathèque

Retour sur les évènements du dernier trimestrep. 12-13

Pabuais à l'honneur

Clara Placenti p. 14

Jean-marc Illien p. 15

Dolmen p. 16

Revue de pressep. 17-22

Conseil Municipal des jeunesp. 23-24

La vie Culturelle et associative

Amicale laïque p. 25

LA FNACA p. 26

Le Club des Ajoncs d'Or p. 27

Rando Pabu p. 28

Amis des Potiers p. 29

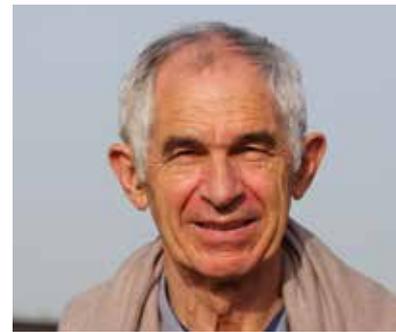
La vie municipale

Expression de la minorité ... p. 30

Expression de la majorité

Prévisions 2025 p. 31

Éditorial



Que 2025 soit l'année du plein accomplissement de vos rêves

Après Noël et les fêtes de fin d'année, il est temps de tourner la page et de vous souhaiter en mon nom et au nom du conseil municipal tous mes vœux de bonne et heureuse année 2025.

Que cette nouvelle année vous apporte la santé, la réussite dans tous vos projets personnels et professionnels. Qu'elle soit aussi l'année du plein accomplissement de vos rêves.

Bien entendu, nous n'oublions pas que l'année 2024 a été, pour certains d'entre vous une année extrêmement difficile, avec la perte d'un être cher, la maladie, une perte d'emploi, une séparation. A tous ceux-là, nous redisons notre soutien dans ces moments particulièrement douloureux.

Nous pensons aussi à tous ceux qui connaissent la solitude et nous vous invitons, autant se faire que peut, à créer davantage de lien social, dans sa rue, son village, son quartier...

2024 a été pour PABU une année de réalisation n'ayant qu'un seul but, améliorer votre quotidien.

Au chapitre des réalisations, il y a eu :

- La réfection de la rue des Hortensias et de la rue de Crech An Herven
- Des travaux importants dans l'avenue Pierre Loti, pour une meilleure sécurisation des piétons et des automobilistes avec l'aménagement de chicanes
- L'inauguration de la maison des potiers désormais ouverte au public
- La rénovation complète des sanitaires de la salle de tennis
- La peinture de la salle des fêtes

Pour 2025 nous envisageons :

- L'ouverture du self à l'école du Croissant
- La poursuite des travaux à la salle des fêtes
- L'extension du parc animalier
- La réfection du Chemin du Rucaër,
- La construction d'une tribune au stade du Croissant

Par ailleurs, nous souhaitons que des artisans et des commerçants investissent la zone de St-Loup et que soit mise aux normes le plus rapidement possible la station d'épuration située sur la route de Pommerit-Le-Vicomte.

Encore une fois très bonne année avec de petits et de grands bonheurs et de belles rencontres !

■ **Pierre SALLIOU**
Maire de Pabu



Flashez-moi pour accéder au site internet de la commune

Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie 22200 Pabu Tél. 02.96.40.68.90 – Fax 02.96.40.68.99
Directeur de la publication : Pierre Salliou. Responsable de la rédaction : Denise Thomas
Comité de rédaction : mairie de Pabu - Photos : mairie de Pabu
Conception & impressions : Roudenn Grafik Guingamp



ETAT CIVIL

de l'année 2024



Naissances

10 naissances

Durant l'année 2024 nous avons eu le plaisir d'accueillir 10 nouveaux petits pabuais, dont 7 qui ont souhaité être publiés.

Bienvenue aux 4 filles et aux 6 garçons.

Soline ABBÉ DEREAT, le 22 février
Camille CHUBERRE, le 23 avril
Alexis LE HENAFF, le 25 avril
Raphaël COQUELIN, le 15 juin
Aëden HUBERT, le 10 juin
Shelby MAHOUDEAUX, le 31 août
Robin LUCAS, le 14 novembre

Mariages

Nous avons eu le plaisir de célébrer 19 mariages, dont 16 qui ont souhaité être publiés et nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces nouveaux couples :

Michel LEMEU et Christine PICHON, le 20 janvier
Jérôme COAT SAVIDAN et Ximena DIAZ CRUZ, le 23 mars
Samuel RICHARD et Justine RIOU, le 20 avril
Bastien SCOLAN et Elodie DROFF, le 1^{er} juin
Arnaud DEFLASSIEUX et Angélique OLLIVIER, le 1^{er} juin
Philippe MERLET et Jehanne MASSON, le 8 juin
Thierry GUILLONNEAU et Vanessa BOULET, le 29 juin
Florentin LOUIS et Lise LE MERDY, le 29 juin
Raphaël LE BOLLOC'H et Laëtitia MORFOISSE, le 12 juillet
Didier LE BAIL et Alexandra MANCEAU, le 16 août
Yoann LE ROUX et Lydie ROUAT, le 24 août
Julien CHEVANCE et Nathalie GALLO, le 21 septembre
Guewen PRIGENT et Vitoria ABDALA DE SOUZA, le 12 octobre
Teddy LECAMUS et Stéphanie GUENNEGOU, le 2 novembre
Heiva HEIMATA et Catherine GEFFRIAUD TOUAITAHUATA, le 8 novembre
Yvan THOMAS et Lénaïg SALLIOU, le 28 décembre

19 Mariages

PACS

Nous avons enregistré 11 PACS, Félicitations à ces nouveaux couples.

11 PACS

Changements d'état civil

En 2024, la commune a enregistré 4 changements de noms et 2 changements de prénoms.





Décès

70 Pabuais nous ont quittés durant l'année passée. Ce chiffre comprend ceux qui ont eu lieu à domicile, et ceux du Centre Hospitalier et de ses EHPAD. Nous nous associons bien évidemment à la peine des familles concernées.

Jean Yves PAGE, 78 ans, le 4 janvier
 Yvette HARNAY, 98 ans, le 11 janvier
 André DUBREIL, 75 ans, le 24 janvier
 Jean Baptiste LE HOUÉROU, 92 ans, le 26 janvier
 Michel DERRIEN, 67 ans, le 29 janvier
 Denise LE FOLL CADOT, 91 ans, le 14 février
 Yvonne GOAZIOU, 96 ans, le 16 février
 Monique DERRIEN, 91 ans, le 18 février
 François LE GALL, 96 ans, le 24 février
 Marie BERTHOU, 91 ans, le 26 février
 Claudine HERTGEN, 75 ans, le 27 février
 Pierrette CALCINELLI, 97 ans, le 28 février
 Renée LE BAIL, 93 ans, le 29 février
 Monique GECHTER, 85 ans, le 4 mars
 Léonie MARTIN, 88 ans, le 10 mars
 Claude FRETTEL, 87 ans, le 13 mars
 Patricia AVENEL, 68 ans, le 19 mars
 Odette PESTEL, 92 ans, le 21 mars
 Jean Joseph BISGAMBIGLIA, 89 ans, le 22 mars
 Bernard PELLIN, 88 ans, le 23 mars
 Henriette BREGAIN, 90 ans, le 26 mars
 Annick PRIMA, 90 ans, le 28 mars
 Maryvonne PERRO, 76 ans, le 3 avril
 Julien LE CALVEZ, 37 ans, le 6 avril
 Hélène BUDET, 99 ans, le 7 avril
 Marcel BERTHÉLÉMÉ, 86 ans, le 8 avril
 Denise QUÉRÉ, 94 ans, le 9 avril
 Suzanne CHAUVEAU, 93 ans, le 10 avril
 Aimée MAZÉVET, 96 ans, le 10 avril
 Monique MÉHEUST, 93 ans, le 30 avril
 Auguste CORRE, 81 ans, le 30 mai
 Marie Hélène LE CADELEC, 77 ans, le 15 juin
 Joseph FOLLÉZOU, 88 ans, le 2 juillet
 Jacqueline GUÉDO, 89 ans, le 4 juillet
 Michel DAUFIN, 89 ans, le 13 juillet
 Gérard BERTRAND, 76 ans, le 17 juillet
 Carlos RODRIGUES BRAZ, 86 ans, le 19 juillet

André GUILLAUME, 80 ans, le 20 juillet
 Josette CHAPPÉ, 94 ans, le 21 juillet
 René LE BOURHIS, 88 ans, le 21 juillet
 Thérèse LARMET, 94 ans, le 24 juillet
 Louise LE BALC'H, 94 ans, le 26 juillet
 Yvon LE DEU, 76 ans, le 29 juillet
 Joël LARIVAIN, 76 ans, le 1^{er} août
 Jacqueline SCOLAN, 61 ans, le 24 août
 Jeanne MOISAN, 99 ans, le 29 août
 Thierry REINHART, 64 ans, le 9 septembre
 Marie-Thérèse LE VEZOUËT, 98 ans, le 19 septembre
 Marcel PHILIPPE, 78 ans, le 23 septembre
 Joseph PÉNAN'HOAT, 86 ans, le 3 octobre
 Sylvie LE VEY, 59 ans, le 5 octobre
 Delphine PERSON, 43 ans, le 7 octobre
 Alain GICQUEL, 72 ans, le 8 octobre
 Lucien CORBEL, 94 ans, le 22 octobre
 Franck OMNÈS, 52 ans, le 24 octobre
 Jean-Pierre GOURMELEN, 84 ans, le 29 octobre
 Yvonne JONCOUR, 90 ans, le 11 novembre
 David PICHON, 51 ans, le 22 novembre
 Guy LE DU, 93 ans, le 27 novembre
 Madeleine LE CONTELLEC, 94 ans, le 30 novembre
 Louis LE JÉHAN, 90 ans, le 30 novembre
 Odile LE BALCH, 81 ans, le 30 novembre
 Roger REDON, 64 ans, le 2 décembre
 Roger LARMET, 96 ans, le 4 décembre
 Nicole LEPINE, 84 ans, le 6 décembre
 Marie GUÉGUEN, 96 ans, le 11 décembre
 Marcel LADRAIT, 78 ans, le 12 décembre
 Denise CASTEL, 93 ans, le 12 décembre
 Jacqueline LE LAY, 85 ans, le 17 décembre
 Marie Thérèse CORRE, 86 ans, le 18 décembre
 Héloïse RAIMONDO, 80 ans, le 24 décembre
 Marcelle CASSIEN, 99 ans, le 27 décembre



URBANISME BILAN 2024

19 demandes de permis de construire (contre 14 en 2023) :
 Ces demandes regroupent :
 5 permis pour maison individuelle contre 10 en 2023
 Le self de l'école du croissant
 1 extension d'habitation
 1 garage
 EAG bureaux : bâtiment modulaire
 Cabinet de podologie
 Extension d'abri de jardin
 1 extension de garage
 Logements locatifs
 Reconstruction du SDIS – Pont Ezer
 EAG : centre d'hébergement (en cours)
 EAG : siège administratif en cours.

4 Autorisations de travaux (contre 6 en 2023)

44 Déclarations préalables (contre 66 en 2023) - Travaux divers hôpital

85 Certificats d'urbanisme (contre 89 en 2023)

37 Déclarations d'intention d'aliéner (contre 44 en 2023) dont :
 - 5 pour terrain
 - 32 pour maison





LE POINT

sur les travaux

Les travaux quotidiens continuent en hiver afin d'assurer la sécurité et le bien-être des habitants

Avec le temps, les branches des arbres peuvent s'étendre au-dessus des routes, limitant la visibilité ou risquant de tomber en cas de vents violents. Ces situations peuvent représenter un danger pour les automobilistes, les cyclistes et les piétons.

Les équipes communales interviennent régulièrement pour :

- Tailler les branches menaçantes afin d'éviter tout accident.
- Maintenir une visibilité optimale sur les routes, notamment au niveau des panneaux de signalisation et des carrefours.



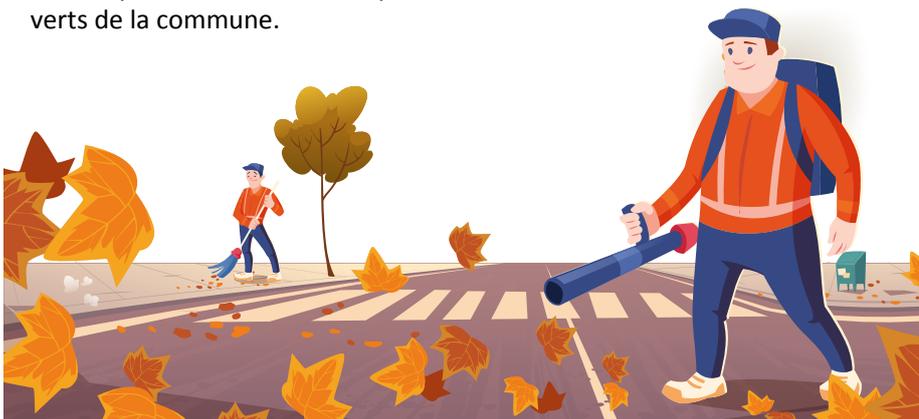
Ramassage des feuilles mortes : prévenir les inondations et maintenir la propreté

L'automne apporte son lot de feuilles mortes. Si elles ne sont pas ramassées à temps, elles peuvent rapidement obstruer les collecteurs d'eau pluviale, provoquant des inondations lors des fortes pluies.

Pour éviter ces problèmes, les services municipaux procèdent :

- A la collecte régulière des feuilles dans les rues, les parcs et aux abords des collecteurs d'eau.
- Au nettoyage des grilles et des égouts pour assurer une évacuation optimale des eaux pluviales.
- Au recyclage des feuilles mortes, souvent transformées en compost utilisé pour enrichir les espaces verts de la commune.

Ces opérations sont essentielles pour prévenir les inondations, mais également pour maintenir la propreté et l'esthétique des lieux publics.



L'importance des travaux pour la commune

En assurant la sécurité sur les routes et en préservant les infrastructures contre les aléas climatiques, les équipes municipales contribuent à une gestion efficace et responsable de l'espace public.



Infos

Les travaux de rénovation du Self de l'école du croissant se poursuivent. Par ailleurs des travaux sur le préau auront lieu pendant les vacances scolaires afin d'éviter au maximum les nuisances sonores en période de classe.

■ **Jean-François RAULT,**
adjoint aux travaux

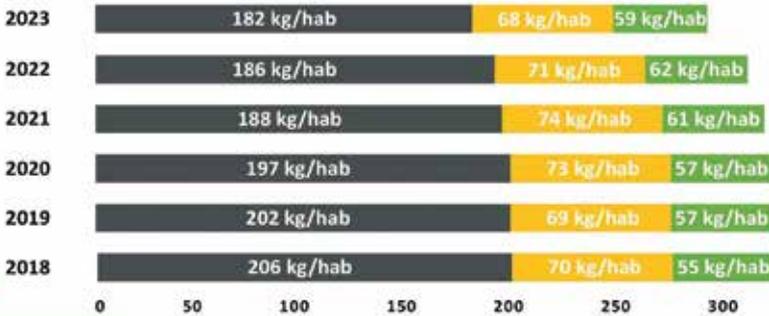
LE POINT sur nos déchets

Collecte des déchets – quantités produites

Tonnages collectés en collecte de proximité = 22 807 tonnes



Évolution de la production de déchets



De 2022 à 2023, on note une baisse des tonnages d'ordures ménagères (-2,6%), de collecte sélective (-3,4%) et de verre (-4,7%).



Information générale :

Puis-je laisser ma poubelle dans la rue, ou sur la voie publique ?

Ne sortez pas vos poubelles sur le trottoir hors période de ramassage et rentrez-les une fois que le camion est passé. C'est bien sûr important pour un cadre de vie agréable, car c'est une nuisance visuelle et olfactive. C'est surtout une mesure d'hygiène pour éviter le passage et la prolifération de nuisibles et de bactéries. Si vous n'avez pas d'autre choix que de laisser votre bac en extérieur veillez à maintenir le couvercle fermé surtout par mauvais temps à l'aide de tendeur élastique par exemple. Laisser ses ordures ménagères en permanence sur le trottoir ou des sacs poubelle à côté du conteneur expose à une amende forfaitaire.

C'est l'agglomération qui a pour compétence la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Guingamp-Paimpol Agglomération est un établissement public de coopération intercommunale regroupant 57 communes qui rassemble 73 700 habitants (données de 2023) sur un territoire de plus de 1100 km².

La collecte des déchets est réalisée en régie par les agents de l'Agglomération. Le traitement est délégué au SMITRED. Le site de l'agglomération a établi un bilan en 2023 en prévention et gestion

des déchets ménagers et assimilés. Vous pouvez retrouver les détails sur : <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/dechets/collecte-des-dechets/>

Ce site, nous rappelle également quelques règles de bonne collecte :

- Etre équipé de bacs à collecte : ordures ménagères et tri sélectif
- Sortir le bac la veille au soir, ou avant 6h du matin, et le rentrer après la collecte.
- Le présenter la poignée face à la chaussée, sans gêner la circulation des piétons et voitures.
- Le couvercle doit être fermé
- Maintenir le bac dans un bon état de propreté

D'ailleurs, il y a quelques règles à connaître concernant les poubelles sur la voie publique.

La chose la plus importante à connaître pour laisser sa poubelle sur le trottoir, c'est le jour (ou les jours) de collecte des déchets. L'information est visible sur le site Guingamp Paimpol Agglo, vous trouverez ci-après le calendrier du premier semestre 2025.



Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 M	1	1 S		1 S		1 M		1 J		1 D	
2 J	2 D	2 D		2 D		2 M	14	2 V		2 L	
3 V	3 L	3 L		3 L		3 J		3 S		3 M	
4 S	4 M	4 M		4 M		4 V		4 D		4 M	23
5 D	5 M	5 M	6	5 M	10	5 S		5 L		5 J	
6 L	6 J	6 J		6 J		6 D		6 M		6 V	
7 M	7 V	7 V		7 V		7 L		7 M	19	7 S	
8 M	2	8 S		8 S		8 M		8 J		8 D	
9 J		9 D		9 D		9 M	15	9 V		9 L	
10 V		10 L		10 L		10 J		10 S		10 M	
11 S		11 M		11 M		11 V		11 D		11 M	24
12 D		12 M	7	12 M	8	12 S		12 L		12 J	
13 L		13 J		13 J		13 D		13 M		13 V	
14 M		14 V		14 V		14 L		14 M	20	14 S	
15 M	3	15 S		15 S		15 M		15 J		15 D	
16 J		16 D		16 D		16 M	16	16 V		16 L	
17 V		17 L		17 L		17 J		17 S		17 M	
18 S		18 M		18 M		18 V		18 D		18 M	25
19 D		19 M	8	19 M	12	19 S		19 L		19 J	
20 L		20 J		20 J		20 D		20 M		20 V	
21 M		21 V		21 V		21 L		21 M	21	21 S	
22 M	4	22 S		22 S		22 M		22 J		22 D	
23 J		23 D		23 D		23 M	17	23 V		23 L	
24 V		24 L		24 L		24 J		24 S		24 M	
25 S		25 M		25 M		25 V		25 D		25 M	26
26 D		26 M	9	26 M	13	26 S		26 L		26 J	
27 L		27 J		27 J		27 D		27 M		27 V	
28 M		28 V		28 V		28 L		28 M	22	28 S	
29 M	5	29 S		29 S		29 M		29 J		29 D	
30 J		30 D		30 D		30 M	18	30 V		30 L	
31 V		31 L		31 L		31 S		31 S			

Les bacs doivent être présentés à la collecte, la poignée face à la chaussée, sur le domaine public, la veille au soir ou avant 6h du matin et être rentrés après la collecte. Les bacs doivent être maintenus dans un état constant de propreté par l'utilisateur.

La qualité du tri,
ça compte !



Bien sûr chaque commune a ses règles mais compte avant tout sur le civisme de ses administrés.



LE TÉLÉTHON 2024

Comme l'an dernier le téléthon s'est déroulé en 3 phases.

Dès le dimanche 24 novembre, nous avons organisé un VIDE GRENIER qui a

rassemblé une trentaine d'exposants. Selon leurs dires, cette journée a été très agréable tant au niveau de l'ambiance que des ventes.

Le vendredi 29 novembre, Stéphanie Salomon et le groupe musical « Si on chantait » a pris le relais en proposant une initiation de ZUMBA avec une participation record de plus de 100 personnes où se sont mêlés les danseuses et danseurs accompagnés de leurs enfants.

Enfin, le samedi 7 décembre, malgré la tempête, les associations pabuaises ont organisé une marche, des jeux de cartes... Nous avons eu la chance de voir les joueuses de l'école de foot de l'EAG PABU et les enfants du conseil municipal pour la vente des boules de Noël.

A l'issue des diverses activités, les participants se sont retrouvés autour d'un chocolat ou d'un café bien chaud avec le concours du groupe TRI BAN.

Toutes ces activités, ainsi que les dons associatifs ont permis de collecter la somme de 2536 euros.

Depuis sa création les dons s'élèvent à 35 696 euros.

Remerciements à tous pour votre participation, votre implication et pour votre générosité.



Vide grenier



Initiation Zumba



Remise du don au Téléthon

■ Bernard HENRY,
Adjoint à la vie associative et sportive



BANQUET DU 11 NOVEMBRE

offert par le CCAS

Banquet du CCAS



Le 11 novembre 2024, la commune de Pabu a organisé son traditionnel banquet en l'honneur de ses aînés, en présence des élus et du sous-préfet, un événement marqué par la convivialité. Le repas, préparé par le traiteur Le Manac'h de Carhaix, a réuni pas moins de 156 convives, dont 10 membres du conseil municipal des enfants.

Pour la première fois depuis la création de ce banquet, le sous-préfet, Monsieur Serge Delrieux, a honoré les Pabuais de sa présence, ajoutant une touche de solennité à cette journée spéciale. L'animation de l'événement a été

assurée par deux jeunes animateurs, Samuel Richard et Amaury Longeart, qui ont su divertir les invités avec brio.

Gilbert Philippe a enchanté l'assemblée en interprétant trois chants, dont deux breton. Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont également offert une prestation musicale.

Les doyens de l'assemblée ont eu l'honneur de poser pour une photo souvenir avec le maire, Pierre Salliou, Denise Thomas première adjointe et Monsieur le sous-préfet.

Ce banquet a été orchestré par Denise Thomas, première adjointe, avec

l'aide précieuse de Marie Jo Cocguen, conseillère déléguée. Une pensée émue a été adressée à ceux qui n'ont pu participer pour des raisons de santé, rappelant l'importance de la solidarité et du soutien communautaire.

Cette journée a été fort appréciée, renforçant ainsi les liens entre les générations et célébrant la mémoire de ceux qui ont marqué l'histoire de notre commune.

M. Delrieux a rappelé deux chiffres de notre arrondissement : 110 communes, 130.000 habitants.

COLIS aux octogénaires

Comme le veut la tradition, le CCAS offre un colis de douceurs aux aînés de la commune

âgés de 81 ans et plus et n'ayant pas participé au repas du 11 novembre.

Huit équipes de deux personnes : élus et membres du CCAS ont assuré la distribution des colis favorisant ainsi les rencontres avec nos administrés.

Au total, 165 personnes dont 18 couples ont reçu la visite des élus.

Comme les années précédentes, l'almanach "Notre Temps 2025" est offert à chaque foyer visité.

Trente pabuais et pabuaises résident actuellement en EHPAD (Ty-Névez, Hortensias, Petite Montagne, Résidence Beau-Chêne, Keranno et Kersalic). Ils recevront un colis de produits d'hygiène.

Cette visite est un moment précieux d'échange ; Elle permet de rompre la solitude et d'apporter un peu de réconfort.

Je remercie tous les membres du CCAS

et les élus pour leur participation à la distribution des colis, moment privilégié de partage et de convivialité apprécié de tous.



Le maire et les membres du CCAS prêts pour la distribution des colis aux aînés.

■ Denise THOMAS,
Adjointe aux affaires sociales

INFOS

Vie Sociale

Pour les victimes de violences conjugales

Le 25 novembre 2024 a été la 25^e Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Une cause soutenue par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Guingamp-Paimpol (Côtes-d'Armor). Cette année 8 partenaires ont proposé plusieurs actions sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, pendant près d'un mois.

Ce fut également l'occasion d'échanger entre les différents CCAS et le CIAS sur la prévention des violences conjugales et de rappeler les contacts et les dispositifs locaux :

Numéros nationaux :

17 : Urgences Police/ Gendarmerie

3919 : Violences Femmes Info (écoute, information et orientation)

115 : Hébergement d'urgence

La maison de l'Argoat, association pour l'insertion, propose également un accueil, une écoute et une orientation pour les victimes de violences, femmes ou hommes, et pour toute personne en lien avec les victimes.

Contacts : Tel : 07 81 47 31 15 / 06 09 61 11 43 - Mail : avecelles@maisondelargoat.fr



Service

Avec Elles

Accueil de proximité pour les victimes de violences conjugales ou intrafamiliales

- Vous vous sentez parfois privé-e de liberté ?
- Votre relation vous étouffe ?
- Vous vous posez des questions sur des tensions dans votre couple ou avec votre famille ?
- Vous vous sentez isolé-e, rabaissé-e, à bout et vous ne savez pas à qui en parler ?

Vous n'êtes pas seul-e

Que vous soyez séparé-e ou en couple,
CONTACTEZ-NOUS.

CONTACT

06 09 61 11 43
07 81 47 31 15

ACCUEIL, ÉCOUTE, ORIENTATION

avecelles@maisondelargoat.fr

Pour nos proches âgés :

Le Département et l'Agence Régionale de Santé (ARS) – Bretagne ont déployé la plateforme en ligne Viatrajectoire en Côtes d'Armor qui facilite les recherches et les démarches d'inscription aux structures d'accueil pour les personnes âgées.

Le site web Viatrajectoire est un service gratuit et sécurisé qui permet aux personnes âgées ou à leurs aidants de rechercher en ligne un établissement (EHPAD, résidence autonomie, unité de soins de longue durée, accueil de jour...) conforme à leurs critères géographiques, financiers et médicaux, et d'envoyer un dossier de demande d'admission unique.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur <https://cotesdarmor.fr/vos-services/viatrajectoire>



Vous recherchez un établissement pour vous ou un proche âgé

Rendez-vous sur

Viatrajectoire
Une orientation personnalisée

- ✓ Un service national unique et gratuit
- ✓ Un recensement complet de l'offre
- ✓ Une démarche personnalisée et sécurisée
- ✓ Une inscription en quelques clics



Viatrajectoire.fr



LE PROJET DE L'ÉCOLE

du Bourg

"Les élèves de CM1 CM2 de Skol ar Yezhoù ont participé au projet « **Tous ensemble autour de Marianne** » qui rassemblait une centaine de classes du département, le but étant de découvrir les symboles de la République et la figure de Marianne en particulier.

Après une visite de la mairie en compagnie de Pierre Salliou, ils devaient à leur tour représenter leur Marianne. Les enfants ont travaillé autour de personnalités féminines bretonnes avant de faire leur choix, ils ont ainsi pu découvrir Jeanne Malivel et les Seiz Breur, Marième Badiane, Hélène Jegado, Mona Ozouf, Poupette, Marion du Faouët, Lenaïg Corson, Annie Ebrel et bien d'autres.

Travail final des élèves sur leur Marianne :
Madeleine Marzin



C'est Madeleine Marzin (1908-1998) qu'ils ont choisie pour l'exemplarité de sa vie.



Elle fut institutrice et enseigna dans le Trégor où elle parlait breton à ses élèves et faisait même l'« école du dehors ». Durant la guerre elle rejoint la Résistance – elle fut arrêtée mais réussit à s'échapper – elle fut durant un temps la femme la plus recherchée de France. Elle connut une riche carrière politique en région parisienne : proche des populations défavorisées, elle sera élue députée des quartiers de Belleville et sera la première femme à la tête du groupe communiste à la mairie de Paris.

Début janvier, les enfants ont reçu la visite d'Alain Prigent, le biographe de Madeleine Marzin, qui est venu – cerise sur le gâteau – accompagné de Pascale Marzin, petite nièce de

cette grande femme. Un moment d'échange convivial durant lequel ils leur auront posé les questions qu'ils avaient préparées.

L'œuvre réalisée par les enfants a été exposée aux archives départementales de Saint-Brieuc durant le mois de décembre où elle tenait une place de choix, elle sera présentée de nouveau à l'INSPE (école de formation des professeur.es des écoles) de Saint-Brieuc très prochainement. Les enfants ont d'ailleurs appris que depuis quelques mois, l'INSPE porte le nom de Madeleine Marzin !"

■ Isabelle MICHAT, Directrice.



RETENEZ
la date

Le matin dans les locaux de l'école de Pabu Bourg avec l'équipe enseignante et des parents d'élèves.

JOURNÉE
PORTES OUVERTES
le samedi 15 mars 2025



BÉBÉS lecteurs

Le 1^{er} octobre, le RPAM de Guingamp et moi-même, entourés d'enfants de 6 mois à 3 ans et leurs parents/assistantes maternelles, avons animé une séance de bébés lecteurs. Lectures à voix haute, comptines ont amusé les petits. Les adultes ont été invités à offrir un moment individualisé avec leur enfant en leur lisant un livre. Ce rendez-vous a lieu 2 à 3 fois/an. Si vous êtes intéressé pour y participer, n'hésitez pas à contacter la maison de l'enfance Tipois de Ploumagoar au 02 96 11 10 30.



Séance bébé lecteurs

Foire aux livres



Samedi 5 octobre a été organisée pour la troisième fois par la médiathèque, une vente de livres d'occasion. Celle-ci a remporté un très beau succès ! Sur les 5000 livres proposés à la vente, plus des ¾ de ceux-ci ont été vendus, à des prix plus que dérisoires. Le but était de redonner une seconde vie à ces livres pour tous publics (romans, documentaires, albums, BD, revues...) qui ont dû quitter les rayonnages de la médiathèque. Une partie de la recette est reversée à la médiathèque pour l'achat de nouveaux documents.

JOYEUX anniversaire !

Du 11 au 30 octobre, la bibliothèque, devenue médiathèque en 2015, a soufflé ses 40 bougies. L'exploration des 5 sens était le thème de cet anniversaire, avec au programme de nombreuses animations :

Le concours gustatif

Le principe était de goûter des chocolats aux saveurs différentes et de les deviner.

Deux gagnants : un enfant et un adulte, ont été tirés au sort parmi le plus grand nombre de bonnes réponses et ont remporté un panier de gourmandises.

Les ateliers créatifs pour enfants, ados et adultes avec Nadia Chéraud, Art-thérapeute

Écouter des musiques les yeux bandés, se relâcher, ressentir et retranscrire son émotion sur le papier. Puis découvrir le résultat et l'agrémenter d'images choisies. Un moment très apprécié par tous.

Conte sensoriel pour les oreilles et les orteils

La Compagnie « Arrête de grandir » a émerveillé tout le monde. Deux séances ont été nécessaires pour accueillir le public, très friand d'offrir aux tout-petits jusqu'à 3 ans un moment de découverte sensorielle par le toucher, l'ouïe et la vue.



Atelier créatif avec Nadia Chéraud



L'atelier d'écriture dans l'univers du parfum avec Joanne Richoux, autrice

Un joli moment d'écriture et de partage olfactif avec Joanne Richoux, autrice. Après avoir fait sentir des fragrances particulières en lien avec son dernier roman «Sillage», Joanne a invité les participants (ados et adultes) à coucher sur le papier leur ressenti au sujet d'odeurs, de parfums qui les ont marqués.



Atelier écriture et odorat avec Joanne Richoux

Le ciné-concert Charlot festival

Un programme qui a rendu hommage au plus célèbre des vagabonds avec 3 courts-métrages de Charles Chaplin : Charlot patine, Charlot policeman et L'émigrant.

Saluons le talent de Christofer Bjurström, musicien et compositeur, au piano et de Catherine le Flochmoan, comédienne et conteuse, à la voix, qui ont accompagné en direct ces 3 court-métrages.



Pensez-y !

La culture, ça s'emprunte !

Vous trouverez forcément votre bonheur à la médiathèque :

- Plus de 13 000 livres en accès libre et empruntables (romans, revues, documentaires, BD, livres jeunesse...).
- Un choix de CD et DVD pour enfants et adultes, souvent renouvelé.
- Des postes informatiques mis à disposition des lecteurs pour la consultation internet et le travail bureautique et une connexion Wi-Fi.
- Un large choix de livres en gros caractères et des livres lus (CD) pour les personnes ayant des problèmes de vue.
- Un accès aux nombreuses ressources numériques de la Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Vous recherchez un livre, un DVD ou un CD que nous ne possédons pas ? nous pouvons vous le faire parvenir par le biais de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Demandez-nous !

■ Emilie Coz,
responsable de la médiathèque

Spectacle de Noël

Quel bonheur ! Humour, magie, jeux de bulles. Mercredi 11 décembre a eu lieu le spectacle de Noël « Le charpateur de doudous » avec les lutins Fantig et Gyorgy. Désespérés de regagner leur place dans l'atelier de fabrication de jouets du Père Noël, ils avaient pour mission de semer d'embûches le parcours du redoutable et maléfique charpateur de doudous !

Un grand merci à la Compagnie « Les Tisseurs de brume » qui a enchanté et fait rire les familles présentes.



Prochainement...

Nous serons heureux d'accueillir Clara Placenti, autrice pabuaise, pour la présentation et dédicace de son dernier roman **Le Carré des âmes perdues**, prix littéraire Leonardo Da Vinci 2024. Thriller historique se déroulant en Sardaigne, il s'agit d'une réflexion intense sur l'héritage familial, l'identité et la quête de vérité.

Une sélection de romans d'auteurs sardes et sur la Sardaigne sera également disponibles à l'emprunt. **Vendredi 28 février à 16h00 à la médiathèque. Entrée libre.**





CLARA PLACENTI

romancière



Clara Placenti

Clara Placenti, romancière pabuaise, a été honorée par le prestigieux Cercle Leonardo Da Vinci pour son roman *Le Carré des âmes perdues*, qui a décroché une quatrième place parmi les finalistes.

C'est le député Mathieu Lefebvre qui a remis personnellement cette distinction à Clara Placenti, lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue le 6 décembre, au Palais du Luxembourg, à Paris, en présence du consul général d'Italie Jacopo Albergoni, la consule Bianca Longobardi, des sénateurs et députés des groupes d'amitié France-Italie au Parlement et d'une centaine de convives.

Cette distinction met en lumière le talent de Clara Placenti et la profondeur de son écriture. *Le Carré des âmes perdues* est non seulement un hommage vibrant à la Sardaigne, mais aussi une réflexion intense sur

l'héritage familial, l'identité et la quête de vérité.

Avec ce thriller historique, elle entraîne ses lecteurs dans un fascinant voyage au cœur de la Sardaigne, berceau de ses racines familiales.

Issue d'une famille ouvrière italienne, Clara Placenti, douzième d'une fratrie de treize enfants, est Sicilienne par son père et Sarde par sa mère vit aujourd'hui à Pabu.

Elle a étudié dans le nord de la France après son départ d'Algérie en 1960 ou elle est née à Orléansville en 1956. Clara Placenti se confie sur cette ville à l'histoire particulière : baptisée

EL Asnam avant la colonisation, elle s'appelle aujourd'hui El Chlef : « Ma naissance dans une ville au triple nom et à l'histoire douloureuse m'a amenée à essayer de comprendre à la fois mon histoire familiale et l'histoire de la Guerre d'Algérie ».

En France, Clara Placenti a suivi des études d'Italien, d'Espagnol et d'Histoire, à la faculté de Lille. Elle réside Bretagne depuis plus de vingt ans maintenant ainsi que ses enfants et petits-enfants.

A travers l'écriture, elle dit transmettre ses émotions, ses doutes, ses espoirs.

■ La rédaction



JEAN-MARC ILLIEN

musicien



Jean-Marc ILLIEN et son clavier

Jean-Marc ILLIEN d'origine costarmoricaine a été formé à l'accordéon pendant 9 ans à Ploumagoar. Quand cet instrument a perdu son leader ship à la fin des années 70, il a appris le piano, c'est ainsi qu'il est devenu celui qu'il est de nos jours avec ses claviers à sonorité parfois électro.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Jean Marc ILLIEN, je suis né à Mantes-La-Jolie de parents originaires de Goudelin. J'avais un mois quand mes parents ont décidé de revenir sur leur terre natale.

J'ai fait toute ma scolarité de primaire à Goudelin, je suis venu au collège à Guingamp en internat dans l'actuel collège Prévert. Mes parents avaient acheté une maison rue de l'alouette. Après avoir quitté l'internat à l'âge de 13 ans, j'ai vécu dans cette maison jusque ma majorité, j'étais déjà quasiment musicien professionnel, mon activité m'a fait revenir dans cette maison depuis 3 décennies.

Qu'entendez-vous par quasiment professionnel ?

J'animais des bals depuis l'âge de 12 ans, le volume de dates m'a permis de devenir intermittent du spectacle en 1982 et par conséquent d'accéder au statut professionnel.

Vous dites être resté dans la maison familiale jusqu'à votre majorité, quel est votre parcours après ?

A 18 ans je suis parti habiter à Rennes pour jouer dans un orchestre de Laval. Après 1984 j'ai arrêté les bals, et ai commencé à jouer avec Alan Stivell. Puis j'ai été contacté par le fondateur du groupe Marquis de Sade Christian Dargelos, j'ai travaillé avec lui de 1984 à 1989. Par la suite j'ai été appelé par un de mes amis pour jouer avec Soldat Louis avec qui je suis resté 5 ans. Nous avons fait des tournées dans beaucoup de pays où j'ai eu l'occasion de jouer dans de grandes salles grâce à leur notoriété.

J'étais très souvent sur Paris, c'est ainsi que j'ai travaillé avec Hervé Villard, Yannick Noah, et Renaud sur deux albums.

D'ailleurs dans le cadre de la tournée de la fondation de la mère de Yannick Noah : « Les enfants de la terre » j'ai eu la chance de côtoyer un certain nombre d'artistes.

A mon retour sur Pabu s'est présentée l'occasion de collaborer avec Denez Prigent pendant 7 ans en qualité de musicien, arrangeur et co-réalisateur des disques.

J'ai joué ensuite avec des musiciens locaux, Ronan Le Bars, Jean Charles Guichen, Breizharock.

Vous avez appris à jouer de l'accordéon, mais l'on vous connaît également en tant qu'artiste aux claviers....

En effet quand l'accordéon n'a plus été de mode, je suis passé aux claviers. J'ai beaucoup appris auprès d'un groupe de jazz rock. J'ai joué aussi avec The Silencers connus pour leurs titres planétaires que sont Painted moon et Bulletproof heart.

Sur quoi travaillez-vous actuellement ?

Depuis 2003 en parallèle j'ai commencé à travailler avec Nicolas Guillou réalisateur de cinéma de Gommenec'h, j'ai composé les musiques de l'ensemble de ses longs métrages.

■ Informations recueillies par Philippe Gac, conseiller municipal



DOLMEN MANUFACTURE

confection de vêtements de travail et de loisirs



Remises des prix

Les entreprises ont leurs oscars : une entreprise pabuaise à l'honneur

Depuis 2013, le Conseil départemental participe à l'événement costarmoricain des Oscars des entreprises. Il a pour objectif de mettre en valeur des entreprises, qui ont, par leurs actions, démontré leur capacité à conduire des projets exemplaires ou innovants dans le territoire.

Cette 12^e édition a eu lieu le 28 novembre 2024 au Grand Pré, à Langueux, devant près de 300 personnes. Elles ont découvert le palmarès 2024 ainsi que les lauréates et lauréats.

Ces entreprises rejoignent ainsi la grande famille des Oscars des entreprises des Côtes d'Armor, qui compte désormais 60 lauréats et lauréates.

Cinq catégories sont distinguées : le prix de la croissance, le prix du

développement international, le prix des jeunes entrepreneurs, le prix des transitions et enfin le prix spécial du jury.

C'est une entreprise pabuaise qui est lauréate de l'oscar des transitions : Dolmen manufacture

En tant que partenaire de cette manifestation, c'est le département qui a leur a remis le prix.

L'entreprise Dolmen manufacture est spécialisée dans la confection de vêtements de travail et de loisirs, intégralement made in France. C'est pour son projet visant à recycler des vêtements professionnels périmés en sacs de linge que Dolmen a reçu le prix des transitions.

Cette distinction valorise leurs efforts pour limiter l'impact environnemental

de leur activité, en proposant des produits conçus pour durer: vêtements de travail, marins, climatiques, de loisir... de plus en s'adaptant aux besoins de leurs clients et la réparation de leurs produits. Ils contribuent ainsi à limiter les déchets textiles

Cette récompense renforce leur objectif : produire des vêtements de travail robustes et responsables, tout en soutenant la transition écologique. De la cote pour professionnels à la jupe de kayak, ils s'engagent pour répondre aux attentes de leurs clients tout en innovant durablement.

Vous pouvez visiter leur site internet : <https://www.dolmen-protect.fr>, sur lequel d'ailleurs une page a dédié à cette récompense dans l'onglet actualité où ils remercient leurs partenaires.



ON EN A PARLÉ DANS la Presse



Réception des maisons fleuries

La réception des maisons fleuries

Ce samedi matin 5 Octobre, ont été accueillis en mairie les onze jardiniers lauréats du concours annuel des maisons et jardins fleuries. La cérémonie, présidée par Marie-Jo Cocguen, présidente du jury, et le maire Pierre Salliou, ont permis de faire valoir le travail de chacun à travers un diaporama fourni, commenté par Marie Jo qui a toujours un mot sympathique adressé à chacun.

Marie-Jo Cocguen, accompagnée des membres du jury que sont Denise Thomas, Christine Bechet et

Margareth Low ont visité les jardins et potagers des candidats inscrits au concours. "Nous avons eu plus de candidatures cette année," s'est-elle félicitée. Les jardins des lauréats se sont distingués par des techniques astucieuses de paillage et de récupération d'eau. Le jury a particulièrement apprécié les efforts des candidats pour adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, telles que le désherbage sans polluer, la promotion de la biodiversité et le recyclage, les membres du jury ont été attentifs à la façon dont les

candidats conduisent leurs travaux et adoptent les bons gestes.

Le maire, Pierre Salliou, a conclu la cérémonie en remerciant les jardiniers pour leur travail d'embellissement qui contribue à rendre la commune encore plus belle. Chaque lauréat a reçu un bon d'achat à utiliser au Point Vert de la commune.

Félicitations aux jardiniers pour leur dévouement et leur créativité qui font de Pabu un endroit encore plus agréable à vivre !



La foire aux livres

La foire aux livres qui s'est tenue le samedi 5 octobre de 9h30 à 17h à la salle polyvalente, a été un véritable succès. Cet événement s'inscrivait dans le cadre des célébrations des 40 ans de la médiathèque municipale.

Dès les premières heures, la salle polyvalente a été envahie par une foule de passionnés de lecture. Plusieurs centaines de visiteurs ont afflué, rendant le stationnement à proximité presque impossible. Ce succès témoigne de l'engouement des habitants pour cet événement littéraire.

Environ 5 000 livres, revues et magazines ont été proposés à la vente, issus d'un processus de désherbage de la médiathèque. Les prix étaient particulièrement attractifs, allant de 20 centimes



à 2 euros par pièce, permettant à chacun de repartir avec des trésors littéraires sans se ruiner.

Un grand bravo à Émilie et Christelle, les héroïnes de cette journée, qui ont réalisé un travail titanesque de tri, de sortie des collections, de mise en carton et

d'organisation de la vente. Leur dévouement et leur efficacité ont été salués par tous. Cette initiative, portée par le maire Pierre Salliou, a permis de libérer de l'espace dans les rayons de la médiathèque et d'envisager l'arrivée de nouvelles collections.

Fleurissement du carré des indigents du cimetière

En cette veille de Toussaint, quelques élus se sont rendus au cimetière dans le carré des indigents. En effet, en raison de la présence du centre hospitalier sur le territoire de Pabu, la commune est tenue d'assurer la sépulture des défunts décédés sur son territoire. Ces personnes sont sans famille connue ou en rupture familiale.

Depuis quelques années, ce sont plusieurs personnes qui ont été inhumées dans ce « carré », les cercueils étant déposés dans des caveaux sans pierre tombale. En respect pour ces défunts délaissés, la municipalité a fait fleurir les 52 tombes, cette année par les services techniques de la commune.

Les employés des services techniques assurent également le nettoyage du cimetière.





Cérémonie du 11 novembre

Aujourd'hui, la commune de Pabu a commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918, marquant la fin de la Première Guerre mondiale, c'était il y a 106^{ans}.

La cérémonie a débuté à 11h30 avec un rassemblement sur la place, devant le monument aux morts pour rendre hommage aux soldats disparus, rappelant les sacrifices de 51 pabuais qui ont perdu la vie durant la Grande Guerre. Parmi eux, Yves Le Houerff, maire de l'époque, et le plus

jeune, Louis-Marie Padel, qui n'avait que 18 ans lorsqu'il est tombé dans le Pas-de-Calais.

Les familles de Pabu ont été profondément marquées par ces pertes. Des tragédies familiales ont émaillé la vie de la commune, comme celle de la famille Henry de Rumabon, qui a perdu trois de ses enfants, et de Madame Le Guillerm de Mézanfoir, qui a perdu son époux et ses trois frères.

En ce jour de souvenir, Pabu honore la mémoire de ses héros et rappelle à tous l'importance de la paix et de la solidarité, une paix fragile qu'il faut maintenir par la voie diplomatique entre nations.

Il y avait en mairie une exposition sur les avions et leurs pilotes qui ont marqué ce conflit, nous avons invité les participants au repas à venir voir cette exposition.





Vernissage Le Regard Objectif

Le hall d'exposition de la mairie a accueilli de fin novembre à mi-décembre les travaux du club photo Le Regard Objectif de Ploumagoar, un habitué des lieux pour y avoir à plusieurs reprises exposé différents thèmes photographiques.

Pour cette exposition, le thème retenu porte sur les métiers. Le public a ainsi pu découvrir à travers les 47 clichés, réalisés par 27 adhérents, le travail du maréchal-ferrant, d'un souffleur de verre, d'un toiletteur pour animaux ou encore des métiers plus courants

comme barman ou coiffeur. « Pour ces clichés, chacun a apporté sa sensibilité, sa vision, en mettant en avant un élément ou une situation qui caractérise le mieux le métier choisi », selon les mots du président du club, Allain Perrot.

Vernissage de Annic'h Le Correc



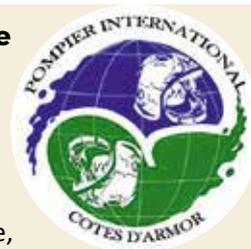
Lundi 16 décembre a eu lieu le vernissage de l'exposition de peintures d'Annic'h Le Correc.

Après 4 ans d'absence, nous avons le plaisir de retrouver ses tableaux dans une exposition sur le thème : « Souvenirs de mon jardin ».

A la suite d'un discours fort en émotion et de chaleureux remerciements, c'est au son des chants de la chorale dont elle fait partie que les invités ont pu admirer les toiles.

Pour réaliser ses tableaux, Annic'h a utilisé des feuilles et des plantes de son jardin et peint le fond des toiles aux rythmes des musiques qui l'inspirent.

Subvention exceptionnelle à l'association PICA en faveur de Mayotte.



Le samedi 14 décembre 2024, le cyclone Chido a frappé l'archipel de Mayotte, laissant derrière lui un paysage de désolation, de nombreux sinistrés et la majorité des infrastructures essentielles détruites.

L'association PICA qui s'engage pour soutenir les victimes de catastrophes naturelles à travers le monde fait appel aux collectivités pour soutenir leur mission pour répondre à la crise humanitaire. Elle sollicite un soutien financier permettant d'acquérir des fournitures essentielles, de déployer des équipes d'intervention et de mettre en place des projets durables pour les communautés touchées. L'association appelle aussi à des dons en nature (consommables médicaux notamment) encourage à soutenir leur mission en sensibilisant le public sur les activités menées. Dans ce contexte, le conseil municipal a voté en faveur d'une subvention de 1500 euros qui sera versé à l'association PICA pour Mayotte.



Cérémonie des vœux

Ce lundi 13 janvier 2025, s'est déroulée la cérémonie des vœux, malgré les températures hivernales, nos concitoyens se sont déplacés en nombre pour y assister. La cérémonie, orchestrée par Denise Thomas, a été l'occasion pour le maire Pierre Salliou de dresser un bilan des nombreuses réalisations menées en 2024, mettant en avant les efforts de la commune pour améliorer la qualité de vie de ses habitants. Le point le plus fort de l'année écoulée a été la décision de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de maintenir le centre hospitalier sur son site actuel, en conformité avec le schéma ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui sera en vigueur d'ici 2050, ce fut aussi la volonté du maire et de l'ensemble du conseil municipal qui avec opiniâtreté ont défendu la réhabilitation - construction sur place.

M. Froger, directeur de l'hôpital, a présenté le projet bâtimentaire du centre hospitalier ainsi que le calendrier de sa réalisation s'inscrivant sur la décennie 2025 - 2035. Il a souligné que le chiffrage du projet serait disponible dans la seconde moitié de ce semestre, en rappelant que la faisabilité financière

repose largement sur l'intervention directe de l'ARS, qui devrait couvrir au moins 50 % du montant total. Les enfants de la CME ont également pris la parole pour parler de leurs actions en 2024 et de celles prévues pour 2025. Leur enthousiasme et leur engagement ont été salués par l'assemblée.



Deux danses proposées par les élèves de Mélanie Prigent ont captivé l'audience par la qualité de leurs performances. Le film réalisé par la commission communication a mis en lumière les deux écoles primaires de la commune, avec des prises de vues par un drone, permettant à chacun de redécouvrir Pabu sous un angle inédit, qui demeure une commune verte aux portes de la ville avec la présence d'une agriculture active, des haies bocagères et de petits massifs forestiers.

La soirée s'est terminée sur une note conviviale, avec un vin d'honneur préparé par Bernard Henry, accompagné de Sandra, agent communal.

Les vœux ont marqué un moment de partage et de réflexion sur l'année écoulée tout en ouvrant la voie à une année 2025 prometteuse. La mobilisation des Pabuais témoigne de leur attachement à leur commune et de leur engagement pour un avenir collectif meilleur.

Merci à tous ceux qui ont contribué à rendre cette cérémonie chaleureuse. Ensemble, continuons à bâtir une commune dynamique et solidaire.





La Galette des Rois à Pabu : Une Tradition Incontournable

Le 18 janvier 2025, le maire et les adjoints avaient convié les Pabuais âgés de 70 ans et plus pour partager la traditionnelle galette des Rois, perpétuant ainsi une tradition qui remonte à près d'un demi-siècle, c'était en janvier 1978 à l'initiative de Pierre Pasquiou maire à cette époque. Ce moment de convivialité, a été ouvert par Pierre Salliou, maire, suivi par la projection du film des vœux, réalisé par la commission communication. Ce film a permis de retracer les moments forts de l'année écoulée et de présenter les projets à venir pour la commune, renforçant ainsi le lien entre les habitants et leurs élus. Un mot sur le Centre Hospitalier : Pierre

Salliou a profité de cette occasion pour évoquer le maintien du centre hospitalier sur la commune. Une nouvelle accueillie avec une grande satisfaction par l'ensemble des Pabuais. Cette décision de l'ARS, essentielle pour la santé des habitants du territoire, s'inscrit dans une volonté de préserver et d'améliorer les services de santé locaux. Une présence remarquée, en effet parmi les invités, était présent M. Raymond Mahé, doyen de Pabu et Pabuais de naissance. En ce jour spécial, M. Mahé fêtait ses 94 ans, apportant une touche encore plus chaleureuse et émouvante à l'événement. Les participants ont été ravis de partager ce moment avec

lui, symbole vivant de l'histoire et des traditions de la commune. La galette des Rois a été, comme chaque année, un moment de partage et de convivialité, permettant aux aînés de se retrouver. Sous la houlette de M. Salliou, de ses adjoints, des élus, et les enfants de la CME, cet événement a une fois de plus démontré l'attachement des élus à leurs concitoyens et à la préservation des traditions. Merci à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine pour perpétuer cette belle tradition, merci aussi à Bernard Henry, Paulette, Sandra, ainsi qu'à l'ensemble de ceux qui ont participé à la mise en place de la salle.

Les agents recenseurs

La cérémonie des vœux a été aussi l'occasion de présenter les cinq agents recenseurs de Pabu, qui interviendront sur la commune du 16 janvier au 15 février 2025 : Edwige Mareaux, Éliane Guillou, Serge Fleurot, Martine Pin et Mélissa Le Couster, placés sous la responsabilité de la coordinatrice Candice Barthélemy. Tous ont participé aux journées de formation proposées par L'INSEE. Ils sauront ainsi orienter et accompagner au mieux les administrés pour compléter les formulaires



papiers ou bien dématérialisés. Le dernier recensement remonte à 2019 et faisait état de 2 780 habitants. Le maire, Pierre Salliou rappelle que le

recensement est très important car les dotations de l'État découlent en partie du nombre d'habitants d'une commune.



CONSEIL MUNICIPAL

des jeunes de Pabu

Le conseil municipal des jeunes à la rose de l'espoir

Le Conseil Municipal des Enfants, encadré par Fabienne, Jamila et Nadine, a participé avec enthousiasme à la Marche de la Rose de l'Espoir à Ploumagoar, dans le cadre d'Octobre Rose. Cet événement, dédié à la sensibilisation et à la lutte contre le cancer du sein, a rassemblé de nombreux participants de la communauté. Les enfants, accompagnés de leurs encadrantes, ont montré un grand engagement et une belle solidarité tout au long de la marche. Leur participation active témoigne de leur volonté de soutenir cette cause importante et de contribuer à la sensibilisation au sein de la commune.



Visite du Parlement de Bretagne

Le mardi 29 octobre, les jeunes du conseil municipal, encadrés par Fabienne Broudic, Jamila Karroumi et Nadine Le Moigne, ont eu l'opportunité de vivre une journée mémorable à Rennes. Cette sortie éducative les a conduits au Parlement de Bretagne, célèbre pour avoir été le lieu du procès d'Hélène Jégado, et au Conseil régional, où ils ont visité l'hémicycle.

La visite a débuté au Parlement de Bretagne, où les jeunes ont pu découvrir l'histoire de ce lieu emblématique et comprendre son rôle dans la justice régionale. Ils ont été particulièrement impressionnés par les récits du procès d'Hélène Jégado, une figure historique marquante. Ensuite, les jeunes conseillers se sont rendus au Conseil régional. Dans l'hémicycle, ils ont eu l'occasion de s'asseoir à la place des élus et de mieux comprendre le fonctionnement

de cette institution. Ils ont pu poser des questions et exprimer leurs idées sur divers sujets.

Cette journée a été riche en apprentissages et a permis aux jeunes de s'initier à la citoyenneté active. Encadrés par leurs responsables, ils ont pu approfondir leur compréhension des institutions régionales et renforcer leur engagement civique.

Une expérience inspirante qui a certainement éveillé leur intérêt pour la vie publique et les a encouragés à s'impliquer davantage dans leur communauté.





CONSEIL MUNICIPAL

des jeunes lutte contre le harcèlement scolaire

À Pabu, le Conseil municipal des jeunes, encadré par Fabienne Broudic, adjointe à l'Enfance et Jeunesse, Jamila Karroumi, adjointe aux Affaires scolaires, et Nadine Le Moigne, conseillère, a décidé de prendre des mesures concrètes pour lutter contre le harcèlement scolaire. Conscients de l'importance de ce problème, les jeunes élus ont élaboré un plan d'action pour sensibiliser et protéger leurs camarades.

Le Conseil municipal des jeunes a mis en place une initiative pour sensibiliser les élèves et les parents aux dangers du harcèlement scolaire. Deux banderoles ont été accrochées devant les deux écoles pour rappeler l'importance de la lutte contre le harcèlement et encourager les élèves à parler et à chercher de l'aide.



La prévention au cœur des préoccupations.

Nous insistons sur l'importance de la prévention. « Il est crucial d'éduquer les enfants dès le plus jeune âge sur les valeurs de respect et de tolérance », explique-t-elle. Des programmes éducatifs ont été intégrés dans les cursus scolaires pour enseigner aux élèves comment reconnaître et réagir face au harcèlement.

Nous rappelons que la lutte contre le harcèlement scolaire est une responsabilité collective. « Nous devons tous, en tant que communauté, nous engager à protéger nos enfants

et à promouvoir un climat scolaire bienveillant », déclare-t-elle. Le Conseil municipal des jeunes de Pabu espère que ses initiatives serviront de modèle pour d'autres communes et contribueront à éradiquer le harcèlement scolaire.

Ensemble, faisons de notre école un lieu de bienveillance et de respect

Un numéro encourage les élèves, les parents et les professionnels à appeler le numéro gratuit 3018 pour obtenir de l'aide. Ce service est disponible 7/7 de 9h à 23h.

Exemples d'actions à entreprendre

Pour les élèves qui sont témoins ou victimes de harcèlement, voici quelques actions concrètes à entreprendre :

- Parler à un adulte de confiance : Que ce soit un enseignant, un parent ou un conseiller scolaire, il est important de signaler le harcèlement.
- Ne pas rester seul : Se rapprocher de ses amis ou des camarades de classe pour ne pas affronter la situation seul.
- Utiliser les ressources disponibles : Participer aux groupes de parole ou aux séances de médiation mises en place par l'école.
- Intervenir en tant que témoin : Si un élève voit un camarade se faire harceler, il peut intervenir en demandant de l'aide à un adulte ou en soutenant la victime.

■ **Jamila KARROUMI,**
Adjointe aux affaires scolaires,



AMICALE laïque



Comme chaque année, l'Amicale Laïque a tenu son assemblée générale qui s'est déroulée le 12 octobre 2024. Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées pour nous soutenir.

Dominique Béchet a présidé la 41^{ème} assemblée générale de l'Amicale Laïque en présence de nombreux adhérents, de M. Pierre Salliou, maire, de quelques adjoints et de M. Guillaume Louis, conseiller départemental.

Le bilan financier présenté par Valérie Sourflais fait apparaître un résultat négatif de 2 909 €, somme qui correspond aux frais engagés par l'Amicale Laïque pour fêter ses 40 ans.

Dominique Béchet, président, a commenté le bilan moral. Durant la saison 2023/2024, 204 adhérents ont participé aux activités de l'amicale qui regroupe 10 sections (art floral, dessin, encadrement

d'art, cyclo, yoga, gymnastique, pilates, Id'Récup, randonnées, aide aux devoirs pour les enfants de la commune).

D'ailleurs le président a souligné son inquiétude concernant le manque de bénévoles pour l'aide aux devoirs. Si la situation perdure nous ne pourrions pas maintenir cette activité, ce qui serait très regrettable pour les enfants.

Il a remercié la municipalité pour les subventions allouées et la mise à disposition gracieuse des salles durant toute l'année.

Avant de clôturer cette réunion, le président a chaleureusement remercié Annick Le Meaux pour son travail en tant que responsable de l'art floral, un cadeau lui a été offert à cette occasion. Il a également présenté deux nouvelles personnes qui leurs entrées au conseil d'administration : Claude Rongier et Jean

Paul Morvan. Le pot de l'amitié offert à l'ensemble des participants a clos cette soirée.

Le nouveau bureau du conseil d'administration est composé :

Président : Dominique Béchet

Trésorière : Valérie Sourflais

Secrétaire : Maryse Irand

Secrétaire adjointe : Nicolette Trifol



Le conseil d'administration

■ La secrétaire, Maryse IRAND

Randonnée

Les marcheurs de l'Amicale laïque ont clôturé l'année 2024 par une dernière sortie de 6 km autour de la charmante commune de Châtelaudren.

Après cette balade et dans une convivialité restant le maître mot du groupe de marcheurs, nous avons eu le plaisir de déjeuner au restaurant « Le Moulin Bleu » dans une belle et joyeuse ambiance, deux « charmantes randonneuses »

ont offert de succulents chocolats pour marquer leurs anniversaires.

Pour 2025, la première sortie autour de Pabu était programmée le Mardi 7 Janvier afin d'établir le calendrier du trimestre à venir et de déguster la galette des rois.

La sortie des marcheurs de l'amicale est prévue en covoiturage, tous les mardis à 13h30, départ du parking côté salle de

tennis, pour rejoindre le lieu de notre randonnée. Les circuits varient de 6 à 8 km, à allure modérée.

Tout au long de l'année l'amicale met à jour son site internet, n'hésitez pas à le consulter :

www.amicalelaiquedepabu.fr.

Le Président Dominique Béchet et l'ensemble du conseil d'administration souhaitent à tous une bonne année 2025.



Marcheurs devant le restaurant « Le Moulin Bleu »



Rassemblement devant le monument aux morts



FNACA

Comité local de PABU

Cérémonie de l'armistice de 1918 :

Lundi 11 novembre en matinée après la célébration en l'église Saint Tugdual, de nombreux élus, anciens combattants et Pabuais se sont dirigés vers le monument aux morts de la commune pour commémorer le 106^{ème} anniversaire de l'armistice. Très belle cérémonie en présence de jeunes et notamment les membres du conseil municipal des jeunes.

Après le conflit, partout ou presque partout, ont été érigés des monuments ou stèles commémoratives, véritables sentinelles de la mémoire qui nous rappellent les sacrifices et les souffrances endurées par nos aînés.



Dépôt d'une gerbe de fleurs en mémoire de nos morts.

Activités :

Le mardi 24 septembre, la réunion annuelle des responsables des comités du secteur de Guingamp Nord s'est déroulée sur la commune de Pédervec, en présence du président départemental Joseph Got. Notre secteur compte 21 comités et 577 adhérents soit une perte de 50 adhérents par rapport à 2023. Le comité départemental totalise 5 756 adhérents et adhérentes soit également une perte de 429 adhérents.

Le vendredi 15 novembre à la salle polyvalente de Pabu, de nombreux adhérents sont venus retirer la nouvelle carte pour l'année 2025. Le comité compte 74 adhérents dont 26 veuves. Cette légère diminution des effectifs s'explique par un âge moyen élevé de 87 ans, le membre le plus âgé ayant 93 ans. Malgré cela, les anciens combattants restent



Remise des nouvelles cartes aux adhérents

fidèles et engagés, comme témoigne leur forte participation lors des cérémonies patriotiques et notamment le 11 novembre dernier.

Lors de cette cérémonie, une collecte organisée pour les Bleuets de France au profit de l'Office national des anciens combattants a permis de récolter la somme de 144 euros.

Le comité a également participé au Téléthon en versant la somme de 100 euros

Au seuil de cette nouvelle année, nous devons nous employer à œuvrer dans notre vie de citoyen pour le respect des libertés fondamentales et de la démocratie partout dans un monde que nous voulons plus tolérant, plus solidaire et plus fraternel, un monde de Paix.

Bonne et heureuse année à tous !

■ Le Président, Joseph LE GALL



LE CLUB des Ajoncs d'Or

Les Ajoncs d'Or
Pabu
Club des Retraités

Fin septembre fût chargé en évènement :

Voyage en Alsace avec quelques adhérents du club

Voyage en Espagne sur la Costa Brava fin septembre avec 11 membres du club

Visite de la Catalogne et des villes de Gérone, Barcelone

Dimanche 20 octobre 2024 avait lieu le

banquet annuel du club. Un délicieux repas servi avec M. Le Quééré de Plouagat « Secrets de gourmandises » et animé par John. Participation de 92 adhérents. Ce fut une très belle journée en présence de 99 membres du club mais également de la municipalité. La présidente, Christiane Thomas, a salué les doyens de l'assemblée : Paulette Hamon, 92 ans, et Raymond Mahé, 93 ans qui est aussi président d'honneur du club.

Lundi 18 novembre : un concours de belote a eu lieu avec 140 participants

Mardi 10 décembre : la sortie de Noël à Plestin-les-Grèves avec les cars Jézéquel.

Sortie Cabaret : une très belle journée pour les 41 participants, à l'unanimité, très beau spectacle.

Le programme : Repas spectacle avec chansons, danses et costumes flamboyants. Un voyage à travers le monde : départ de Paris, en passant par l'Espagne, l'Italie, l'Afrique, l'Europe de l'Est, Israël, la Chine, l'Inde, les Etats-Unis et en terminant par l'Amérique Latine. Voyage autour du monde avec la sortie au cabaret



Membres du club en Costa Brava



Jeudi 19 décembre : Goûter de Noël à Pabu. Les 98 participants ont passé une très belle journée qui fut très bien organisée par une équipe de service et par le conseil d'administration. Je les remercie pour le travail accompli toute au long de l'année.



Le bureau et les membres du conseil d'administration souhaitent à tous une très belle année 2025.

■ La présidente,
Christiane THOMAS

Voyage autour du monde
avec la sortie au cabaret



Le banquet annuel du club



RANDO Pabu

Les programmes et l'Assemblée générale :

Rando Pabu propose alternativement des randos tous les mardis, un mardi selon un programme et l'autre dit « libre » est décidé à la fin de chaque rando, le dimanche tous les 15 jours, selon un programme établi. Les calendriers et programmes ont été réalisés les 17 & 21 septembre, Le coût de l'adhésion est 34€ et 12€ pour les adhérents inscrits dans un autre club adhérent à la FFR.

Rando Pabu participe aux différentes manifestations caritatives tels la Rose Espoir, Marche violette, le Téléthon sur la Commune de Pabu et au nettoyage des chemins de randonnée sur la Commune.

Nos 3 baliseurs agréés FFR, Eliane, Didier et Michel ont réactualisé, mi-septembre, le balisage des 2 circuits de Pabu (labellisés FFRandonnée) : le chemin des lavoirs 9,1km et le circuit du Trieux 7,1km.

Nous avons constaté des dégradations des balisages effectués précédemment (exemple : nos « flèches jaunes » recouvertes par de la peinture bleue !! A l'issue de la vérification du balisage effectué courant octobre en présence d'un délégué de la FFR, nous avons reçu l'accord de la reconduction du Label fédéral pour 5 ans à nouveau.

Vendredi 8 novembre 2024 s'est tenue, à la salle des fêtes de Pabu, l'Assemblée générale de Rando Pabu en présence de 75 adhérents, de M. Pierre SALLIOU Maire de Pabu, Denise THOMAS première adjointe et de Bernard HENRY adjoint à la vie associative et sportive de la commune. Cette participation témoigne de la bonne santé de Rando Pabu.

Un diaporama, réalisé par Yves Morice, retraçant les différentes randos réalisées au cours de l'année, a été projeté et très applaudi. Un pot de l'amitié suivi d'un buffet campagnard très apprécié ont clôturé cette assemblée générale.

18 mars 2025 au Puits de Jeanne avec la visite de l'écho musée de Plouigneau l'après-midi.

Notre sortie annuelle se fera les 24 et 25 mai 2025 à KERBEUZ dans le Finistère.

Les personnes souhaitant adhérer à « Rando Pabu » peuvent s'inscrire auprès de Daniel Chaussec

Tel : 09.72.93.31.02

Nous vous souhaitons à tous une Bonne Année 2025.

■ Le Président : Daniel CHAUSSEC

Photos : Yves Morice



Tréméven

Mardi 26 novembre Michel, Maurice et Yolande ont organisé une rando resto sur Bégard. Michel nous a fait découvrir un parcours inédit sur sa commune et 64 participants ont déjeuné au restaurant des 4 chemins.

Les galettes ont été dégustées mardi 7 et dimanche 12 janvier 2025.

Martine, Marylène, Nelly et Patricia, organisent une nouvelle rando resto le



Basilique de Guingamp



Châtaudren

Le bureau reste inchangé :

- **Président** : Daniel Chaussec
- **Vice-Président** : Maurice Kernéis
- **Trésorière** : Marie-Hélène Stéphan
- **Trésorière adjointe** : Martine Cuminet
- **Secrétaire** : Didier Cosmao
- **Secrétaire adjointe** : Christiane Thomas



LES AMIS DES POTIERS

de Pabu

Réunion de l'association

Les membres de notre association se sont réunis le 26 octobre pour faire le bilan de la fréquentation du musée et des animations et activités durant l'année écoulée.

Outre les animations dont nous avons parlé dans le précédent magazine, nous avons eu le plaisir d'avoir la visite, début octobre, de deux chercheuses canadiennes venues se documenter sur les poteries de Pabu, dans le cadre d'une thèse menée par l'une d'elles sur les origines bretonnes des céramiques retrouvées sur le site de l'Anse à Bertrand à Saint-Pierre et Miquelon.

Nous avons également fait visiter le musée et le four à une vingtaine de personnes de l'Office du tourisme communautaire le 11 octobre, et à une délégation de l'ARSSAT (Association pour la recherche et la sauvegarde des sites archéologiques du Trégor) le 12 octobre, association à laquelle nous avons adhéré. Les membres de l'ARSSAT nous ont indiqué qu'ils pourraient nous aider lors des fouilles sur le four.

Four de potiers

L'association a mené trois chantiers de nettoyage et de dégagement du four, dont le dernier le 12 octobre, afin d'éliminer le maximum de végétation et d'avoir une meilleure lecture de sa structure pour les travaux à venir.

En raison de la configuration de la structure, des fouilles encadrées vont être envisagées. Cependant, sur les avis de la DRAC, la municipalité a validé une prestation de conseil par une architecte du patrimoine spécialiste de l'état sanitaire du bâti, associée à un maçon, qui pourra donner des consignes sur ce qui peut être retiré ou non pour garantir la stabilité de la structure, et quelles précautions il faudra prendre pour assurer sa pérennité en vue de sa mise en valeur.

Dans une seconde étape, le maçon spécialiste du bâti ancien, a proposé un devis de travaux pour la sauvegarde du four et sa mise en sécurité. Cette opération devra être étudiée par la DRAC, et par la municipalité. C'est un chantier qui sera mené désormais au printemps 2025.



Visite ARSSAT « Des membres de l'ARSSAT écoutant le maire »



Visite Office tourisme « Quelques membres de l'Office du tourisme avec le président de l'association »

Il faut aussi préciser que la Fondation du patrimoine a reçu un don de 30.000 € de la part d'un couple de mécènes privés, pour la restauration et la mise en valeur du four, dont une partie a déjà été versée à la municipalité. Entre la collecte de dons et le mécénat, c'est un total de 50.642 € qui a été apporté par la Fondation du patrimoine au profit de la municipalité.

Appel aux bénévoles

Tous ceux qui souhaitent s'investir dans la sauvegarde du patrimoine et participer aux animations de l'association seront les bienvenus.

Contact : amisdespotiers@gmail.com
(06 72 73 50 14). Site internet :
www.amis-potiers-pabu.fr

Maison Moisan

La municipalité a décidé de mettre à disposition de l'association la maison sur le terrain de laquelle se trouve le four, afin d'en faire un centre d'accueil et d'animations autour de la poterie. Rappelons que la commune est propriétaire de tout le site, et que l'association en assure la gestion et l'animation. Elle propose aussi les travaux nécessaires, notamment pour la mise en valeur du four, mais ces propositions restent du ressort de la commune, maître d'ouvrage, qui prend ou non la décision de les budgétiser.

■ Le président,
Loïc FREMONT



EXPRESSION de la majorité

Un Avenir Plein de Promesses

La majorité municipale vous renouvelle en premier lieu ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. Nous vous remercions par ailleurs chaleureusement de vous être déplacés en nombre pour la cérémonie des vœux.

Cette cérémonie a été l'occasion d'en apprendre davantage sur le projet de réhabilitation et de reconstruction de l'Hôpital, projet d'ampleur, qui s'étendra sur la prochaine décennie et qui verra l'Hôpital s'ancrer à Pabu, en s'ouvrant sur la ville, dans l'intérêt des patients, des professionnels et des pabuais.

Au titre des projets communaux, l'année à venir verra s'achever la réhabilitation de la cantine scolaire de l'école du Croissant, verra débiter l'agrandissement du parc animalier et l'implantation d'une tribune couverte au stade du Cozen. Le chemin du

Rucaer sera entièrement repris et les réseaux gravitaires de la rue de l'Armor seront aussi reconstruits (avec, en toile de fond, l'aménagement de voirie qui suivra).

Nous espérons grandement que la commune puisse aussi voir se développer la zone économique de Saint Loup, en particulier par l'implantation d'ALDI, qui offrirait aux pabuais une grande surface très utile à proximité du bourg. La commune, à regret, n'est pas maître des orientations ni des tractations, mais la majorité municipale s'est employée à faire avancer ce dossier en prenant le risque de déplaire. Il en va de l'intérêt de la population.

Parmi les préoccupations actuelles, il convient aussi de regretter la vétusté de la station de traitement des eaux usées de Pabu. Les difficultés éprouvées par l'agglomération dans sa reconstruction freinent le possible

développement de la commune en rendant impossible tout dépôt de permis en assainissement collectif. Pourtant, Pabu a cruellement besoin de maintenir sa population pour la survie de ses écoles et de ses commerces.

Pour le bien-être de chacune et de chacun, nous nous emploierons à ce que ces batailles soient livrées et à ce que les projets communaux soient réalisés d'ici la fin du mandat. Enfin, la bienveillance sera toujours de mise à l'égard des plus isolés d'entre nous, par des visites, des appels téléphoniques ou en maintenant les temps de convivialité organisés tout au long de l'année.

Nous sommes déterminés à travailler ensemble pour faire de 2025 une année de progrès et de solidarité à Pabu. Merci à tous pour votre soutien continu.

Le groupe majoritaire.

EXPRESSION de la minorité

De bonnes résolutions pour 2025 ?

Ce premier bulletin municipal de l'année est traditionnellement l'occasion pour nous de vous adresser nos meilleurs vœux. Que 2025 nous apporte au niveau international, national et local plus de sérénité. Bloavezh mat d'an holl !

Nous souhaitons profiter de ce début d'année pour formuler trois vœux.

Le premier : garantir à tous les élus un droit d'expression dans des conditions similaires. Ce vœu fait écho à la parution d'une nouvelle rubrique dans les derniers bulletins municipaux intitulée « L'expression de la majorité ». Bien que légitime, nous considérons que cette expression doit s'exercer dans des conditions similaires à celles de la minorité, notamment en termes de délai de transmission. Lorsque nous avons soulevé cette question, le maire nous a répondu qu'il s'agissait d'un « droit de réponse » suite à des propos jugés « virulents » de notre part.

Cette appréciation est erronée. Nous soutenons les actions positives qui sont menées, tout en étant parfois critiques ou interrogatifs. Si la contradiction est considérée comme de la virulence, alors cela nous interroge sur le niveau d'acceptation du débat démocratique. Le second : voir les relations entre la commune et l'Agglomération s'apaiser. Pabu est une commune qui compte au sein du territoire. Si des désaccords peuvent exister, les tensions apparues publiquement sont fortement regrettables alors que nous avons besoin de l'Agglomération pour développer la zone de Saint-Loup, pour réhabiliter nos réseaux d'eau potable et d'assainissement ou encore pour reconstruire la station d'épuration. L'action de l'Agglomération à nos côtés est également nécessaire pour affirmer au plus haut niveau la nécessité de disposer d'un hôpital de plein exercice avec tous ses services sur notre territoire.

Le troisième : voir les capacités

d'action des collectivités territoriales être préservées. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que le Gouvernement Bayrou envisage de demander un effort financier aux collectivités à hauteur de 2,2 milliards d'euros. Pourtant, les collectivités jouent un rôle essentiel dans l'activité économique et la préservation de notre pacte social. À l'échelle communale, force est de reconnaître que les investissements réalisés ont toute leur importance à cet égard. Fidèles à nos engagements, vous pouvez compter sur nous.

Le groupe

« **Energies citoyennes pour Pabu** »

Guillaume LOUIS, Christine BECHET, Pierrick GALARDON, Claude RONGIER

Contact : Mail : minorite.pabu@gmail.com

Site internet : www.energies-citoyennes-pabu.fr -

Facebook : [Energies citoyennes pour Pabu](https://www.facebook.com/Energies-citoyennes-pour-Pabu)

CALENDRIER des manifestations

Février

Lundi 3 février • Concours de belote organisé par le Club des Ajoncs d'Or
Jeudi 20 février • Assemblée générale du Club des Ajoncs d'Or

Mars

Mercredi 19 mars • Cérémonie commémorative du 63^{ème} anniversaire du « Cessez le feu » en Algérie

Avril

Samedi 5 avril • Repas des KOP'Kinelles
Jeudi 17 avril • Fêtes des octogénaires avec le Club des Ajoncs d'or



Mai

Jeudi 8 mai • Cérémonie commémorative de l'armistice de la Guerre 1939-1945
Dimanche 25 mai • Pikou Panez - Brik ha Brok de l'APE de l'école du bourg.

Juin

Mercredi 18 Juin • Journée conviviale de la FNACA avec repas à la salle polyvalente.
Dimanche 22 juin • Bal avec Cécile et Dominique MOISAN
Jeudi 26 juin • Buffet campagnard du Club des Ajoncs d'Or
Vendredi 27 juin • Boum des enfants de Skol Ar Yezhou



Vendredi 27 juin • Sortie spectacle Marie Guerzaille à St Caradec avec la FNACA.

POUR RÉVEILLER vos papilles

Far breton à déguster

Il existe de nombreuses recettes de fars bretons, en voici une parmi d'autres à réaliser et à partager en famille ou entre amis.



Les ingrédients

- 5 oeufs
- 100 g de sucre
- 80 g de farine
- 1/2 litre de lait tiède
- 25 ml de rhum brun
- 1 cuillère à café de vanille liquide
- 450 g de pruneaux dénoyautés
- 15 g de beurre

La recette

Préchauffez le four à 175°C

Cassez les oeufs dans un saladier. Ajoutez le sucre et fouettez pendant quelques minutes. Ajoutez la farine et le lait tiédi. Mélangez bien. Terminez en versant le rhum et la vanille liquide.

Beurrez le moule. Répartissez les pruneaux sur toute la surface et versez l'appareil réalisé. Faites cuire à four chaud pendant 40 à 45 minutes, chaleur tournante.



Recette de l'émission A vos régions, réalisée par Yves Pérou, le chef du Café de la Cale à Sauzon.

CHAUFFAGE
(fioul, gaz, bois)

POMPES À CHALEURS
(géothermie & aérothermie)

SOLAIRE - SALLES DE BAIN

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

SArgoat
Solutions
Energies



PABU - 02 96 21 18 99
argoatsolutionsenergies@gmail.com



MA TÊTE

QUAND JE DÉCOUVRE

TOUT CE QUE

MON IMPRIMEUR

PEUT FAIRE POUR MOI !!!

IMPRESSION TOUS SUPPORTS

ET TOUS FORMATS

IDENTITÉ VISUELLE
CHARTES GRAPHIQUES
MISES EN PAGE
ÉDITION
LIVRES
DOS CARRÉ COLLÉ ET COUSU
COUVERTURES RIGIDES
PAPIERS ENTÊTE
CARTES DE VISITE
PLAQUETTES
BROCHURES ET CATALOGUES
POCHETTES
BULLETINS MUNICIPAUX
AFFICHES
DÉPLIANTS
FLYERS
CALENDRIERS
LIASSES ET CARNETS

ETIQUETTES

FINITIONS

VERNIS SÉLECTIF 3D
DORURE
DÉCOUPE LASER

SIGNALÉTIQUE

STANDS
KAKÉMONOS
ENROULEURS
PANNEAUX
BÂCHES
HABILLAGES DE VÉHICULES
ENSEIGNES
HABILLAGES INTÉRIEURS
DE LOCAUX

PACKAGING

CARTONNAGES
ÉTUIS
POCHETTES
CONTENANTS
PERSONNALISÉS

OBJET

CLASSEURS
RÈGLES
JEUX
TOILES
VALISSETTES

ÉVÈNEMENTIEL

STAND ET SALON
EXPOSITION
ROUTAGE ...

 WWW.ROUDENN.BZH

Plérin 02 96 58 02 03 • roudenn@roudenn.bzh
Guingamp 02 96 11 97 00 • guingamp@roudenn.bzh

Saint-Méen-Le-Grand 02 99 09 60 18 • saintmeen@roudenn.bzh
Carhaix 02 98 81 31 87 • ym@roudenn.bzh
Dinan 02 96 83 39 02 • nf@roudenn.bzh
Paris 06 47 57 29 21 • pda@roudenn.bzh